



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES  
-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION  
N°2024-2-6

Séance du  
26 mars 2024

Le vingt-six mars deux mille vingt-quatre, à vingt heures, s'est réuni à la mairie principale de Saint-Léger-de-Linières, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de Madame Amandine HUMEAU, Vice-Présidente.

**Présents :** Amandine HUMEAU ; Marielle BARRÉ ; Pierre BEAUDOUIN ; Nathalie BENAITEAU ; Laurence DUPUIS ; Isabelle LE GALL ; Catherine LEFEBVRE ; Marie-Noëlle LEGENTIL ; Lydie NORMAND

**Représentés ayant donné pouvoir :** François GUYARD (pouvoir donné à Amandine HUMEAU) ;

**Absents excusés :** Pascale PATEAU Nicole MOREAU ; Serge MEDINA ; Benoit BOURGUILLEAU ; Laurence BESSONNEAU ; Marie-Annick GASCOIN ; Franck POQUIN

**Secrétaire de séance :** Isabelle LE GALL

Date de la convocation : 19 mars 2024	Nombre de membres en exercice : 17
Présents : 9	Votants : 10

**DÉLIBÉRATION N°2-6 : TRANSPORT SOLIDAIRE**

*Rapporteur : Amandine HUMEAU, Vice-Présidente*

**EXPOSÉ**

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 049-200082584-20240326-2024\_2\_6-DE



Il est proposé d'approuver l'avenant n°2 à la convention de partenariat avec le CSI – l'Atelier pour la gestion du transport solidaire.

L'article 3 est modifié comme suit :

*La commune de Saint-Léger-de-Linières finance, par le biais du SIRSG (Syndicat Intercommunal de la Région de Saint Georges sur Loire), le fonctionnement général de L'Association, dont fait partie ce service de transport solidaire.*

*L'Association demande aux communes la participation financière permettant de couvrir le montant de l'assurance du service et la prise en charge de 20% du salaire dédié à cette mission.*

**DÉLIBÉRÉ**

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve cet avenant et en autorisa la signature.

La secrétaire de séance,  
Isabelle LE GALL



La Vice-Présidente,  
Amandine HUMEAU